

Fiche technique

La cartographie des risques

Rédacteur initial (2014) :

Paulette MANGA

Directrice des soins ES (36)

Groupe Relecture (2018):

- Jérémy LE DREVO UGECAM
- Olessya LAURENT CH George-Sand
- Pierrick CODJIA CH Issoudun
- Ingrid THOMAS CH Chateauroux
- Ariane PALMOWSKI HAD Val de Loire
- Equipe opérationnelle QUALIRIS

Réf. SRA MQR FTC 2014.018 V2 Mise à jour : Octobre 2018

Qui?

- Le ou les pilote(s) du processus.
- Un ou des professionnels impliqués dans le processus.
- Le coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins.
- Le qualiticien.

Quoi?

Risque : Situation non souhaitée ayant des conséquences résultant de la survenue d'un ou plusieurs évènements dont l'occurrence est incertaine (Principes méthodologiques pour la gestion des risques en établissement de santé, ANAES, 01/2003)

Cartographie des risques :

La cartographie des risques permet de recenser les risques d'une organisation et de les présenter de façon synthétique sous une forme hiérarchisée. Cette hiérarchisation s'appuie sur les étapes suivantes :

- 1. Identification des risques a priori et a postériori
- 2. Evaluation et hiérarchisation des risques
- 3. Pondération de la criticité des risques par le niveau de maîtrise des risques, reflétant les pratiques de sécurité professionnelles : calcul du risque résiduel
- 4. Plan d'actions priorisé en fonction de l'importance des risques (améliorer leur niveau de maîtrise et/ou diminuer leur criticité)
- 5. Relai des plans d'actions aux instances et comités concernés
- 6. Communication
- 7. Formation

La combinaison de l'approche a priori et a postériori des risques permet une meilleure exhaustivité de la cartographie.

La cartographie des risques est un véritable outil managérial de gestion du processus.

Comment?

- A partir du processus.
- A partir des déclarations d'évènements indésirables survenues dans l'établissement, du registre des plaintes et des réclamations des usagers, d'éventuels entretiens.

- Appréciation de la criticité des risques à partir des échelles de fréquence, de gravité définies au sein de l'établissement.

Echelle de fréquence et de gravité - Echelle de niveau de maîtrise

(Source : HAS Guide méthodologique compte qualité et fiche 9 du Guide HAS « Mettre en œuvre la gestion des risques associés aux soins en établissement de santé »)

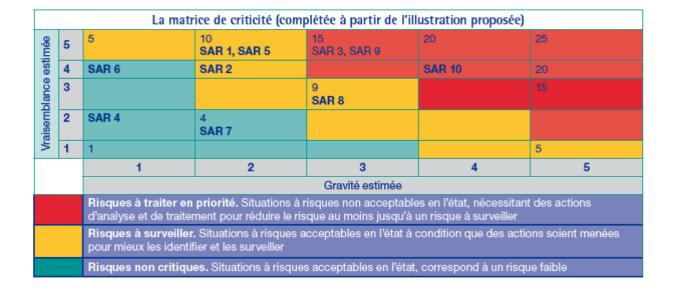
Echelle de gravité

Un exemple d'échelle de gravité		
G1. Mineure	Conséquences mineures sans préjudice (ex : retard simple)	
G2. Significative	Incident avec préjudice temporaire (ex : retard avec désorganisation de la prise en charge)	
G3. Majeure	Incident avec impact (ex : report, prolongation anormale de l'hospitalisation, transfert non prévu en réanimation, perte de fonction transitoire)	
G4. Critique	Conséquences graves (ex : ré-intervention, préjudice ayant un retentissement sur la vie quotidienne, incapacité partielle permanente)	
G5. Catastrophique	Conséquences très graves (ex : invalidité permanente, séquelles graves, décès)	

Un exemple d'échelle de vraisemblance		
V1. Très improbable	Ou « jamais vu »	
V2.	Ou « vu une fois dans	
Très peu probable	ma carrière »	
V3.	Ou « vu dans d'autres	
Peu probable	établissements »	
V4.	Ou « survient dans	
Possible / Probable	l'établissement »	
V5. Très probable à certain	Ou « vécu dans mon secteur d'activité »	

Echelle de niveau de maîtrise

Niveau	Description synthétique pour chaque risque
Niveau 1	On sait faire face, bonne maîtrise: plans avec exercices et formations, veille, contrôle, amélioration continue
Niveau 2	On a tout prévu : plans d'actions en place avec indicateurs
Niveau 3	On a organisé : organisation en place sans évaluation
Niveau 4	On est en alerte : quelques actions mains insuffisantes, veille mais sans action
Niveau 5	ON découvre le risque : aucune action en place, études en cours, actions inefficaces, etc



QUAND?

- Cartographie des risques à intégrer à la revue de processus.
- Bilan annuel de l'avancée du plan d'actions devant la commission qualité installée au sein de l'établissement et des instances (Directoire, CME, CSMIRT, CDU).
- Réactualisation de la cartographie des risques tous les 2 ans 0 MINIMA OU AVANT SI ei ? SISTE SHAM.